



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 02057

Numéro SIREN : 488 234 329

Nom ou dénomination : FADE IN

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2015 sous le numéro de dépôt 82521



1508259801

DATE DEPOT : 2015-09-03

NUMERO DE DEPOT : 2015R082521

N° GESTION : 2006B02057

N° SIREN : 488234329

DENOMINATION : FADE IN

ADRESSE : 8 rue Nélaton 75015 Paris

DATE D'ACTE : 2015/07/23

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

RI 23/7/15

Mélanie TISSERAND LE GUILLOUX

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE VERSAILLES

13, rue Armand Lecomte
95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE

TELEPHONE 01 30 17 42 50
TELECOPIE 09 72 14 87 79

Greffie du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
03 SEP. 2015
Sous le N° : 863017

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société FADE-IN, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 29 mai 2015, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Saint Ouen L'Aumône, le 23 juillet 2015

Mélanie TISSERAND LE GUILLOUX

Commissaire à la transformation